

MORANGIS

Ma ville, Mon quotidien

Magazine municipal - Juillet / Août / Septembre 2025



#286



MÉMOIRE VIVE

P.14

Dossier : Du champ de bataille à la mémoire locale

P.20

Travaux : Ça se passe près de chez vous



P.24

Mobilités : La RATP reprend l'exploitation du centre bus de Morangis

P.26

Sécurité : Vidéoprotection, où en sommes-nous ?



3 > Édito



4 > 7 Arrêt sur images

8 > 9 Brèves Morangissoises

10 > 13 Jeunesse

- Actions sensibilisation dans les écoles
- Un été animé dans nos accueils !
- Brèves jeunesse

ACCOMPAGNER DEMAIN



14 > 19 Dossier

- Du champ de bataille à la mémoire locale

20 > 21 Travaux

22 > 23 Environnement

- La collecte des déchets alimentaires évolue
- Mise à disposition de récupérateurs d'eau de pluie

AGIR ENSEMBLE



24 > 25 Mobilités

- La RATP reprend l'exploitation du centre bus de Morangis
- Soyons civiques jusqu'au bout du trajet !

26 > 27 Sécurité

- Vidéoprotection : Où en sommes-nous ?
- Civisme

28 > Santé

- Protoxyde d'azote : Attention danger !

29 > Séniers

- Banquet ou coffret de fin d'année ?

30 > 31 Sport

- ADP donne des ailes au JCCMM

32 > 33

Commerces/artisanat

- Ouvertures
- Iron Mountain, des montagnes américaines aux archives de Morangis

34 > 35 Au fil de l'info

36 > Les Tribunes

37 > Principales décisions des CM

38 > Permanences/État civil

39 > Allô, Madame le Maire

BIENVENUE
 Vous êtes nouveaux habitants sur Morangis ?
 Faites-vous connaître en vous inscrivant sur www.morangis91.com

Certifié PEFC
 Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
 10-31-1668 www.pefc-france.org





Le 11 mai, inauguration de l'Espace des Solidarités Marie-Amélie Le Fur (anciennement CCAS)

Madame, Monsieur, Chère Morangissoise, Cher Morangissois,

Le printemps a été marqué par de nombreux temps forts : Journée de l'Europe, Salon du livre, Oxy'Jeunes, Fête de la Musique... Autant d'occasions de vous retrouver et d'échanger, notamment lors des réunions publiques et balades urbaines organisées dans chaque quartier dans le cadre de la Participation citoyenne.

Ces moments de dialogue nous permettent de mieux comprendre vos préoccupations quotidiennes et d'y répondre par des actions concrètes et adaptées.

Parmi les événements marquants, l'inauguration de l'Espace des Solidarités a été particulièrement émouvante, avec la présence inspirante de Marie-Amélie Le Fur.

L'été sera marqué par le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet ainsi qu'une belle programmation avec animations, sorties, cinéma et bien sûr nos Mardis d'été... autant d'occasions de se retrouver et de partager des moments conviviaux.

Les services municipaux restent mobilisés à vos côtés pour préparer la rentrée scolaire afin que nos enfants continuent d'être accueillis dans les meilleures conditions.

« Les services municipaux restent mobilisés à vos côtés pour préparer la rentrée... »

Les travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable opérés par RESO depuis le 17 mars se poursuivent avenue Charles de Gaulle et s'achèveront le 15 août (*sauf aléas de chantier*). Ils seront suivis par les travaux de requalification tant attendus de cet axe qui prévoient un aménagement paysager, la suppression des passages souterrains, le traitement des carrefours ...

Nous espérons vous retrouver dès le 24 août pour l'inauguration de la Borne du Serment de Koufra devant l'Espace Saint-Michel, en hommage aux soldats de la 2^e DB ayant libéré notre ville lors de la 2nde Guerre mondiale. Nous saluerons la mémoire d'André Cousson, qui avait participé à cet événement historique et nous accompagnait régulièrement dans sa célébration.

Comme chaque année, l'équipe municipale vous accueillera devant les écoles pour la rentrée des classes. Le monde associatif morangissois vous donne quant à lui rendez-vous le 7 septembre pour le Forum des Associations, d'ici là je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Sincèrement vôtre 

BRIGITTE VERMILLET
Maire de Morangis
Vice-présidente du Conseil Départemental de l'Essonne
Vice-présidente du Grand-Orly Seine Bièvre
 [brigitte.vermillet](https://www.facebook.com/brigitte.vermillet)  [bvermilletpm](https://twitter.com/bvermilletpm)



ARRÊT SUR IMAGES à Morangis

RETROUVEZ
LES ARRÊTS SUR IMAGES

 @villedemorangis

Dimanche 23 mars, à l'occasion du 4^e Carnaval de Morangis vous avez été nombreux à défiler dans les rues de la ville dans vos plus beaux costumes. Le thème choisi était : Les personnages de notre enfance.





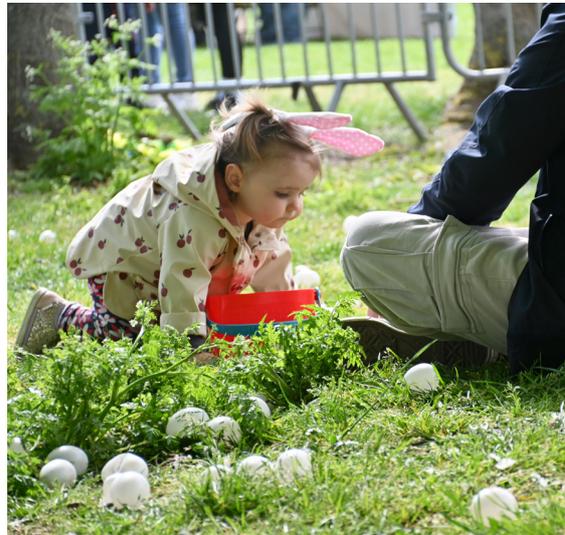
Samedi 29 mars, le PJC organisait le 1^{er} Morangis Game Day. Vous avez été plus de 300 à venir jouer et partager votre passion pour le jeu vidéo, participer aux tournois ou tout simplement découvrir cet univers.



Samedi 5 avril, 80 adultes et 350 enfants ont relevé le défi Tout court : une course de 5 km au départ du Parc Saint-Michel pour les adultes et des parcours adaptés par niveau de classe pour les enfants. Bravo à tous les participants !



Les petits Morangisais sont partis à l'aventure avec les petites souris Lison et Sydonie le dimanche 6 avril. Ce moment magique et musical était proposé par la Compagnie Dans les bacs à sable



Samedi 19 avril, les petits Morangisais avaient rendez-vous au Parc Saint-Michel pour une chasse aux œufs organisée par l'association Créative et Festive.



Dimanche 4 mai, le vide-greniers du Comité des fêtes a rassemblé comme toujours, de nombreux chineurs. Entre trouvailles inattendues, échanges chaleureux et bonne humeur, l'événement a une fois de plus rencontré un beau succès ensoleillé !



Du 8 au 11 mai, l'exposition « Animaux soldats, héros oubliés » vous proposait de découvrir le rôle essentiel joué par les animaux lors des guerres. À cette occasion la déclaration des droits de l'animal, adoptée le 7 avril en Conseil Municipal, a été dévoilée. Elle sera affichée en Mairie. Merci au Souvenir français pour cette exposition.



Le samedi 10 mai, à l'occasion de la Fête de l'Europe, Morangis accueillait Mónica de Sales Lisboa, Consule générale du Portugal à Paris, Osvaldo Domingos Da Silva Granja, Joana Isabel Machado Rodrigues de Matos, Maria Cristina Moreno Norte, représentants de Pechão et Sina Scherer, représentante de Plaidt. Les food-trucks ont régalé les gourmands alors que les démonstrations des Bombos Da Borga Infernal, d'Aroma Elladas, Parthénon Danse, Deskomp, association Jeunesse Portugaise et Canzionieri ont ravi les spectateurs.



Samedi 17 mai, des stands tenus par la Prévention routière, la Police nationale, la team cycliste de Morangis et le service des Sports de la ville étaient au programme de Tout Roule afin de sensibiliser aux mobilités douces. À cette occasion, le panneau « Ville prudente 2 cœurs » a été inauguré.



Brèves

SOLIDARITÉ



INAUGURATION DE L'ESPACE DES SOLIDARITÉS MARIE-AMÉLIE LE FUR



Le 11 juin 2024, le CCAS de Morangis a officiellement pris le nom d'Espace des Solidarités Marie-Amélie Le Fur, en présence de l'athlète handisport elle-même. Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français, triple championne paralympique et quadruple championne du monde en para athlétisme, Marie-Amélie Le Fur incarne les valeurs de résilience, d'engagement et de solidarité que porte ce lieu. Situé au 10 avenue du Général Warabiot, cet espace accueille, informe et accompagne les personnes seules, les couples sans enfant et les jeunes de plus de 21 ans confrontés à des difficultés sociales, familiales, financières ou professionnelles.

COMMUNICATION

NOUVEAU SITE INTERNET

Depuis la mi-juin, le site de la ville vous propose une interface plus moderne, claire et accessible à tous. Il a été pensé pour vous offrir une navigation simplifiée, intuitive et inclusive pour les personnes en situation de handicap Si vous rencontrez des difficultés avec l'outil numérique, le conseiller numérique France Services organise des ateliers individuels ou groupés afin de vous aider dans son utilisation.

AIDE AU NUMÉRIQUE



DE NOUVEAUX ESPACES SANS TABAC

Le gouvernement renforce la lutte contre le tabac avec de nouvelles mesures applicables dès le 1^{er} juillet 2025 : il sera interdit de fumer dans plusieurs lieux publics (*parcs, plages, abribus, abords des écoles et lieux accueillant des mineurs, bibliothèques, stades, piscines, etc.*). Pour prévenir des addictions et protéger les plus jeunes, le taux de nicotine autorisé dans les produits du tabac et du vapotage va être réduit, avec pour objectif de briser la dépendance dès l'origine et les arômes dans les produits de vapotage seront strictement limités. Ces produits seront encadrés dès 2026.

INAUGURATION

VOIE ET SQUARE PASCAL NOURY

Le samedi 24 mai, Madame le Maire et les élus du conseil municipal ont inauguré la Voie et le Square Pascal Noury, situés au niveau du 77/79 avenue de l'Armée Leclerc, en hommage à l'ancien maire de Morangis (2008-2020), disparu le 10 août 2024.





COMMUNICATION



DEMANDEZ LES GUIDES !

La ville a édité 3 nouveaux livrets. Retrouvez-les dès à présent en ligne et au Guichet Unique, le Carnet de la saison culturelle réunit toute la programmation culturelle de la ville, le Livret animal vous livrera conseils et informations pratiques et le Guide pratique de la rentrée scolaire aidera les parents dans leurs démarches relatives à la scolarité de leurs enfants. Dès septembre, vous pourrez retrouver le Guide Ville actualisé avec des informations utiles sur la ville, les démarches et les services, ainsi qu'un annuaire des professionnels.

SÉCURITÉ

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

L'Opération Tranquillité Vacances vous permet de signaler au commissariat de Savigny-sur-Orge votre période d'absence. Des passages réguliers seront alors effectués devant votre domicile par des effectifs de la Police nationale et de la Police municipale au cours de leur patrouille quotidienne. Avant votre départ, afin de prévenir les cambriolages, il est important d'observer les précautions suivantes : bien fermer portes, volets et fenêtres, « faire vivre » votre logement en demandant à un voisin d'ouvrir les volets par exemple, ne pas laisser d'outils et/ou objets dans le jardin qui pourraient faciliter les escalades et /ou dégradations, enfin ne jamais n'indiquer sur les réseaux sociaux vos périodes d'absence. Vos objets de valeurs doivent être placés en lieu sûr.

MOUSTIQUES

LES BONNS GESTES CONTRE LA PROLIFÉRATION



Le moustique tigre est particulièrement implanté en Île-de-France. Afin de limiter sa prolifération, des gestes simples suffisent : éliminer les endroits où l'eau peut stagner (*petits débris, pneus usagés, encombrants, outils de jardinage laissés à l'extérieur, déchets verts, vider les récipients et renouveler régulièrement l'eau des contenants afin d'éviter qu'elle ne stagne (gamelles, arrosoirs...)*), vérifier le bon écoulement des gouttières, couvrir les réservoirs d'eau (*piscine, citernes, bassins...*).

RETROUVEZ LES BRÈVES SUR



ASSOCIATIONS

FORUM DES ASSOCIATIONS 2025

Le Forum des Associations et de la ville se tiendra de 10h à 17h, le dimanche 7 septembre au Parc Saint-Michel. Profitez de cette journée pour rencontrer les associations qui font rayonner notre ville et procéder à vos inscriptions pour l'année. Retrouvez aussi de nombreuses informations dans le Guide des Associations qui sera distribué fin août.

ADMINISTRATIF

FERMETURES EXCEPTIONNELLES DE LA MAIRIE

Cet été, la mairie sera fermée les 19 et 26 juillet et le 2, 9 et 16 août. Merci de votre compréhension.

ACTIONS SENSIBILISATION DANS LES ÉCOLES



Madame le Maire, accompagnée de représentants de la Police Nationale, des Sapeurs-Pompiers et des agents de Police Municipale et du Service Enfance-Éducation et Jeunesse, est allée à la rencontre des élèves de CM1/CM2 des écoles de la ville.

Ces derniers mois, une recrudescence d'incivilités a été constatée dans les écoles élémentaires : matériel détérioré, dégradations volontaires, tentative d'incendie et insultes envers les agents municipaux.

Face à cette situation préoccupante, la Municipalité a lancé une série d'interventions dans les classes de CM1 et CM2 pour alerter et responsabiliser les élèves.

La première rencontre s'est tenue à l'école Édouard Herriot. À cette occasion, le Capitaine Sélima Lanfumey, cheffe du Centre de Secours de Savigny/Morangis, a rappelé les dangers liés aux incendies et les bons réflexes à adopter. La Major de la Police Nationale Emmanuelle Amata a expliqué aux enfants les notions de délit, de responsabilité et les conséquences juridiques de certains

actes. Les élèves se sont montrés attentifs et ont posé de nombreuses questions, démontrant un véritable intérêt pour ces échanges.





UN ÉTÉ ANIMÉ DANS NOS ACCUEILS !

Cet été, les enfants seront accueillis en juillet à l'accueil de loisirs des Hironnelles pour les maternels et à Herriot pour les élémentaires. En août, tous seront regroupés à l'accueil Mandela.

L'été à Morangis se prépare dès le mois de mai pour les animateurs de la ville qui se réunissent afin de travailler ensemble à l'organisation de cette période.

Pour élaborer le programme, les directeurs de centre choisissent deux axes du Projet Éducatif de Territoire (PEDT), puis travaillent avec les animateurs pour créer des activités autour de ces thématiques.

« *J'essaie de varier les activités d'une année à l'autre, d'être inventive, de ne pas rester sur nos acquis* », explique Morgan Chasques, directrice d'accueil, qui sera aux commandes des Hironnelles cet été. « *Nous essayons de nous réinventer* ».

Lors des réunions, de nombreux aspects sont abordés : sécurité, réglementation, budget, choix des sorties et des prestataires pouvant enrichir les activités proposées, décoration, commandes de matériels ...

Certaines animations sont toutefois devenues des incontournables de l'été à Morangis. C'est le cas des veillées et des nuitées, mises en place depuis 3 ans, qui rencontrent un franc succès auprès des enfants. Lors des veillées, les enfants partagent un barbecue, participent à une activité puis repartent vers 21h. Lors des nuitées, la veillée se prolonge et l'accueil passe alors en « mode camping », avec tentes pour dormir. Blind test, cinéma, structures gonflables ou grands jeux rythment ces soirées spéciales.

Les « journées passerelles » avec le PJC reviennent également chaque année en juillet. Elles permettent aux enfants de CM2 des accueils de partager une

sortie dans une base de loisirs et de rencontrer les jeunes du PJC avant leur entrée en 6^e.

En août, les accueils de loisirs intègrent aussi les enfants qui feront leur rentrée en septembre en petite section de maternelle. Un moment important pour ces petits qui découvrent pour la plupart la vie en collectivité.



DU NOUVEAU POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Depuis le 2 juin, Dupont Restauration est le nouveau partenaire de la ville pour la livraison des denrées alimentaires et l'accompagnement des équipes dans la préparation des repas. Ce changement inclut des mesures pour lutter contre le gaspillage alimentaire et préserver l'équilibre budgétaire. Désormais, un seul plat principal avec protéines sera proposé aux élèves du primaire, contre deux auparavant. Pour limiter le gaspillage tout en encourageant la découverte des saveurs, les repas équilibrés compteront 70 % de légumes et 30 % de féculents.



Jeunesse

LES 16-25 ANS À L'HONNEUR

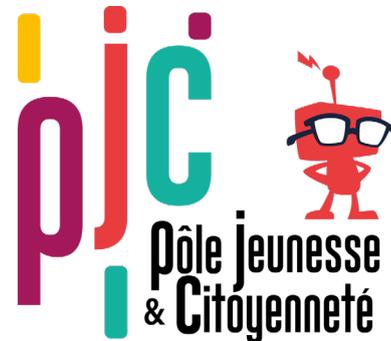
Pour bien démarrer les vacances, le PJC propose aux 16-25 ans de se réunir du lundi 7 au vendredi 18 juillet à l'Espace Saint-Michel, de 10h à 18h30. Vous pourrez siroter un cocktail sans alcool sur un transat ou participer à l'une des animations proposées. Un coin jeux sera également mis à disposition. Pour prolonger ces temps de détente, sorties, soirées thématiques.... sont aussi au programme.

👉 Certaines activités sont payantes et sur inscription / Informations PJC 01 64 54 28 51 ou pjc@morangis91.com



GUIDE PRATIQUE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

La ville publie son Guide pratique de la rentrée scolaire. Ce support a vocation à accompagner les parents durant la scolarité des enfants, de la maternelle à la primaire. Il sera envoyé en version numérique à chaque parent (sur l'ENT et Pronote) et est disponible depuis le mois de juin au Guichet Unique de la Mairie ainsi que dans le kiosque sur le site de la ville.



FERMETURE DU PJC

Le Pôle Jeunesse et Citoyenneté fermera ses portes au public du lundi 1^{er} au vendredi 12 septembre. Cette pause permettra à l'équipe de travailler, entre autres, sur les projets pour l'année à venir. Au cours de cette période, seuls les retraits ou dépôts de dossiers d'adhésion pourront se faire entre 16h et 18h et les mercredis 3 et 10 septembre entre 14h et 17h.

👉 Retrouvez toutes les activités de l'été du PJC sur [instagram.com/pjc_morangis](https://www.instagram.com/pjc_morangis)



RENTRÉE EN CP

Pour la 2^e année consécutive, la Municipalité a décidé d'accompagner les enfants qui entrent en CP en allégeant le budget des parents et en favorisant l'apprentissage. Chaque enfant se verra ainsi remettre une première dotation en fournitures scolaires comprenant le matériel de base pour la rentrée scolaire (cahiers, stylos, lutin, chemise, ciseaux...). Celle-ci sera précisée sur la liste de fournitures transmise par chaque école avant la rentrée.



ACCUEIL DES PETITES SECTIONS

Une nouvelle fois, un petit déjeuner de bienvenue sera proposé aux enfants qui font leur rentrée en petite section de maternelle et à leur famille. Ce temps convivial permettra des échanges avec l'équipe municipale et les équipes pédagogiques présentes. Les enfants recevront pour l'occasion un sac et un petit biscuit pour rendre ce moment inoubliable.



SUCCÈS POUR LA COLLECTE DE JOUETS



Vous avez été très nombreux à participer à la collecte de jouets organisée par le CMJ du 25 mars au 16 mai 2025. Le mercredi 21 mai, les élus du CMJ, accompagnés de Madame le Maire, ont remis les dons au service pédiatrique, à l'hôpital de jour et au bloc opératoire de l'hôpital Paris-Saclay. Votre générosité a également permis de distribuer une partie de cette collecte à l'association Cœur à cœur pour son Noël solidaire. Un grand merci à toutes et tous !

PASSE TON BAFA



Du 18 au 25 octobre, le PJC propose aux jeunes de 16 ans et plus de passer la première partie de BAFA à un tarif préférentiel de 110€ (repas inclus), en échange d'une contrepartie citoyenne. La formation, animée par la Ligue de l'Enseignement, se tiendra à l'Espace Saint-Michel. Les participants y acquerront les fondamentaux de l'animation. Ils devront ensuite suivre un stage pratique puis de perfectionnement afin de valider ce diplôme. Une réunion d'information et de recrutement se déroulera le samedi 13 septembre à 15h au Pôle Jeunesse & Citoyenneté, 3 rue de Savigny. Inscription en ligne dès le 7 juillet.

NOS ÉLUS DU CMJ



Le samedi 17 mai, les élus du CMJ recevaient leurs homologues des CMJ/CME de Savigny-sur-Orge, Wissous et Palaiseau. Cette journée, animée par l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et des Jeunes (ANACEJ) a permis aux jeunes d'échanger sur leurs projets et expériences.





DU CHAMP DE BATAILLE À LA MÉMOIRE LOCALE

À Morangis, le devoir de mémoire prend vie à travers les cérémonies, des rencontres intergénérationnelles et des actions pour « ne pas oublier ». La ville s'engage à faire vivre son histoire locale en rapprochant les générations et en partageant les valeurs qui forgent notre identité commune.







MÉMOIRE ANCRÉE

Sous cette dalle ont été déposées le 11 novembre 1964, 8 urnes contenant de la terre sacrée des hauts lieux de la gloire française pour perpétuer la mémoire de tous ceux qui ont combattu de 1914 à 1918 et de 1939 à 1945 pour que vive la FRANCE

Dans le cadre du 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Ville de Morangis a entrepris la réhabilitation de la plaque commémorative du Monument aux morts ainsi que celle des tombes militaires du cimetière. Un travail de préservation de la mémoire locale et du patrimoine historique.

En 1964, Monsieur Albert Divot, Maire de Morangis (1959 à 1971), décida de déplacer sur le parvis de la mairie, le Monument aux morts, alors situé au cimetière.

Ce monument porte les noms des 12 Morangisais tombés au Champ d'honneur lors de la Première Guerre mondiale. Âgés de 20 à 35 ans, ils étaient instituteurs, paysans, ouvriers et sont devenus, du jour au lendemain, artilleurs, fantassins ou cavaliers. Les noms de soldats morts lors de la 2^e Guerre mondiale sont venus s'y ajouter.

La 1^{re} cérémonie à ce nouvel emplacement eu lieu le 11 novembre de la même année. À cette occasion, huit urnes contenant de la terre des champs de bataille des Guerres de 1914-1918 et 1939-1945 furent ensevelies devant le Monument.

Anciens combattants des deux guerres, maquisards et résistants seront alors les dépositaires de ces urnes. Une plaque commémorative, toujours présente à cet endroit, perpétue ce souvenir.

En mai 2025, à l'occasion du 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, la municipalité a fait rechapir (*repeindre les lettres gravées*) cette plaque.



Réhabilitation des tombes militaires

L'article 16 du traité de paix signé à Francfort, le 10 mai 1871, mettant fin à la guerre franco-allemande de 1870-1871, stipule « *que les deux gouvernements français et allemand s'engagent réciproquement à faire respecter et entretenir les tombes des soldats ensevelis sur leur territoire respectif* ». Chaque cimetière consacre ainsi une parcelle aux sépultures militaires.

Par conséquent, la Municipalité a procédé à la réhabilitation de 6 tombes militaires du cimetière de Morangis. Deux de ces stèles datent du conflit 1870-1871 et l'une d'entre-elles abrite la dépouille d'un soldat allemand. Les quatre autres accueillent des soldats ayant participé à la Première Guerre mondiale. Seule celle du soldat Auguste Tireau, mutilé de guerre décédé, le 25 février 1922, est identifiée.

**Albert
BIOSSI**



Conseiller municipal
Délégué civisme,
citoyenneté et devoir
de mémoire

PAROLE D'ÉLU

La Ville de Morangis développe le devoir de mémoire car il est essentiel pour se souvenir des événements historiques et de leurs victimes, pour transmettre aux générations futures et pour prévenir des erreurs du passé. Le cycle des commémorations du 80^e anniversaire de la Victoire de 1945 se termine dans un contexte mondial fragilisé par les conflits. En marge de la cérémonie du 8 mai, notre ville a procédé à la restauration des tombes militaires de soldats qui reposent au cimetière de Morangis. Le devoir de mémoire s'est aussi invité au collège Michel Vignaud où les 4^e ont participé à un quiz sur la Seconde Guerre mondiale organisé par le PJC le 14 mai. Le 24 août prochain, date à laquelle la ville de Morangis a été libérée, nous inaugurerons la « Borne du Serment de Koufra » et célébrerons le triomphe de la France Libre.



RAPPROCHER LES GÉNÉRATIONS

La ville a à cœur de renforcer les liens entre les générations à travers des activités mémorielles et ludiques.

Depuis le début de son mandat, la Municipalité multiplie les initiatives en ce sens. Les enfants des accueils de loisirs écrivent chaque année une carte à nos aînés de plus de 90 ans, à l'occasion des fêtes de fin d'année ou du 1^{er} mai.

Des activités conviviales (*barbecues, sorties, animations...*) réunissent régulièrement jeunes et seniors, pour le plus grand bonheur de tous. Ces moments de partage favorisent la solidarité, le respect mutuel, créent des souvenirs communs et encouragent les liens d'amitié.

Depuis 2024, la ville organise des séjours intergénérationnels autour du devoir de mémoire. Le premier a eu lieu à Verdun, avec au programme la visite des champs de bataille et du Mémorial. Des moments d'Histoire riches en partage, en émotion et en enseignement, que la ville a renouvelés en avril dernier avec un séjour à Caen, à l'occasion du 80^e anniversaire de la fin de la 2^{de} Guerre mondiale.

Par ailleurs, le devoir de mémoire est inclus dans les missions des Jeunes Citoyens en Service Civique, qui participent aux commémorations officielles et contribuent à faire vivre notre histoire commune.



HISTOIRE & PHILATÉLIE MORANGIS

L'association Histoire & Philatélie Morangis propose des échanges autour de la philatélie et mène des recherches sur l'Histoire locale. Depuis novembre 2024, elle partage sa passion à travers des expositions visibles au Guichet Unique. Vous avez ainsi pu découvrir les évolutions de la mairie, du Parc et de l'Espace Saint-Michel. La prochaine exposition sera consacrée à l'Arpajonnais, ce chemin de fer routier qui reliait autrefois Paris à Arpajon. L'association intervient également dans les écoles de la ville et auprès de la Médiathèque. Dans le cadre de ses recherches, elle recueille les témoignages de Morangisais sur leur vie quotidienne. Si vous souhaitez partager un souvenir ou un épisode de votre histoire, vous pouvez la contacter au 07 71 87 19 47.

Nous remercions Messieurs Michel Boilleau, président de l'association, et Jean-Michel Marguerite, trésorier, pour leur disponibilité et les images d'archives. Pour les passionnés d'Histoire locale, Michel Boilleau a publié deux ouvrages illustrés :

« De Louans à Morangis, Histoire d'un village », 1984 et « Louans-Morangis, au fil des siècles », 2023.



MORANGIS

SUIT LA VOIE DE LA 2^e DB

Chaque année, 10 cérémonies sont organisées à Morangis pour ne jamais oublier les événements qui ont marqué notre histoire, ainsi que celles et ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. La prochaine se tiendra le 24 août, date anniversaire de la Libération de Morangis.

Le 24 août 1944, les membres de la 2^e Division Blindée du Général Leclerc, emmenés par le Colonel Warabiot, entraient dans Morangis et libéraient la ville de l'occupation nazie.

Pour le 81^e anniversaire de cet événement, Morangis inaugurera la Borne du Serment de Koufra, symbole du passage de ces hommes et de leur engagement à l'occasion de la **commémoration qui se tiendra le 24 août à 11h45 devant l'Espace Saint-Michel**. Tous les Morangissois y sont chaleureusement invités.



Le serment de Koufra

En 1941, la 2^e Division Blindée, dirigée par le Général Leclerc, prête le serment suivant « *Jurez de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la cathédrale de Strasbourg.* ».

Prononcé à Koufra, il marque le parcours historique de la division, du débarquement en Normandie à la libération de Strasbourg.

Morangis, en inaugurant sa borne, rend hommage aux héros de la 2^e DB et à André Cousson, dernier témoin de la guerre et de la division, décédé en janvier 2023. Il avait participé à la Libération de la ville et assistait chaque année à la cérémonie du 24 août.

Philomène PINTO



PAROLE D'ÉLUE

Adjointe au maire
Action sociale,
prévention santé,
séniors et échanges
intergénérationnels

Dans une époque où tout va très vite, il est essentiel de préserver ce qui fait la richesse de notre vie en société : le lien humain, le dialogue, la transmission. À ce titre, les relations entre générations occupent une place précieuse dans la dynamique de notre ville. Depuis plusieurs années, notre commune s'engage activement en faveur de l'intergénérationnel. Ces initiatives prennent vie à travers des moments de convivialité et de mémoire partagée : le séjour à Verdun en 2024, celui de Caen en 2025 qui dans la continuité de cet esprit de transmission en émotions et en enseignements, a permis aux jeunes et moins jeunes de se rencontrer autour d'un devoir de mémoire commun. Au quotidien aussi, les liens se tissent : les quiz intergénérationnels font rire, réfléchir et découvrir ; les barbecues partagés, et d'autres événements créent des souvenirs chaleureux et renforcent le sentiment d'appartenance à notre communauté. Ces instants de partage, qu'ils soient festifs, éducatifs ou simplement humains, participent à construire une ville où chacun, quel que soit son âge, trouve sa place et se sent écouté. Puissent-elles inspirer d'autres moments d'échange et de solidarité. « Il faut toute une vie pour apprendre à être jeune et toute une jeunesse pour comprendre les anciens. », Jacques Salomé, psychosociologue et écrivain français.



Travaux

ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS



AVENUE CHARLES DE GAULLE

La découverte d'un affaissement de voirie avenue des Froides Bouillies a conduit RESO à élargir son périmètre d'action et modifier par conséquent le calendrier prévisionnel annoncé. Les travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable se poursuivront ainsi jusqu'au 15 août 2025 et non 17 juillet comme annoncé initialement. Pour des raisons de sécurité et par nécessité d'intervention, depuis mi-juin et jusqu'à la fin du chantier, le Passage Souterrain à Gabarit Réduit (PSGR) est fermé dans le sens Morangis/ Paray-Vieille-Poste et l'avenue des Froides Bouillies est mise en sens unique au niveau de son intersection avec l'avenue Charles de Gaulle. La ville a par ailleurs profité des travaux de la 1^{re} phase pour aménager un cheminement piéton au bout de l'avenue des Champs et de l'avenue Charles de Gaulle, un accès utilisé par de nombreux Morangissois. L'avenue de la Paix a quant à elle pu rouvrir avec 3 semaines d'avance.



👉 Suivez l'évolution de ces travaux sur www.morangis91.com



PARC SAINT-MICHEL

Le réaménagement de l'Espace et du Parc Saint-Michel, initié dans le cadre du Budget Participatif se poursuit. Après le parvis et le parking, c'est au tour d'une 1^{re} partie du parc (*du pied du bâtiment jusqu'au chemin devant la Halle*) de se refaire une beauté. Les travaux, débuteront fin juillet avec la plantation d'un jardin à la française sauvage autour de la statue Saint-Michel qui sera ainsi mise en valeur. Près de 3 300 m² seront traités et aménagés dans un esprit de sobriété. Afin de préserver la biodiversité, les carrés structurés seront fleuris avec des plantes vivaces, graminées et mellifères (*attractives pour les abeilles*), durables, peu gourmandes en eau et adaptées au changement climatique. Le parc restera accessible durant toute la phase travaux. Durant l'été, le porche côté parking, sera rénové.





RUE DE L'ÉGLISE

Après l'avenue Charles de Gaulle, RESO renouvellera les canalisations d'eau potable de la rue de l'Église en septembre. Ces travaux seront réalisés afin d'améliorer le service et d'offrir aux Morangissois une eau de qualité avec un circuit de distribution modernisé. Pour rappel, les canalisations de ce secteur sont vétustes (*plus de 100 ans*) et doivent être remplacées.



PLACE DE L'EUROPE

Le projet de construction d'une salle multi-activités est à l'étude. Au cœur d'une forêt urbaine de 6 400 m², celle-ci comprendra une salle polyvalente et de festivités de plus de 240 m² avec un petit espace cuisine, une salle de 900 m² dédiée à la gymnastique avec vestiaires, un boulodrome avec l'équivalent d'une dizaine de pistes et son club house. Ce projet sera soumis à un concours d'architecte avec un objectif de livraison au premier trimestre 2028.



AVENUE MARCEL TELOTTE

Dans le magazine n°284 - Janvier/Février/Mars 2025, des travaux étaient annoncés avenue Marcel Telotte. Au regard de la situation et des interactions (*circulation importante, eau potable, assainissement, arbres, état des trottoirs, budgets*), le Grand-Orly Seine Bièvre doit mener des études plus approfondies avant d'entreprendre les travaux de réfection d'envergure annoncés. Des travaux de réfection ponctuelle de la voirie seront toutefois réalisés cet été afin de limiter les dégradations. La requalification complète de cet axe (*trottoirs, voirie, réseaux*) reste à l'ordre du jour.



COUP DE JEUNE POUR L'ESPACE PIERRE AMOYAL



Les travaux de rénovation et de mise aux normes de l'Espace Pierre Amoyal ont débuté mi-avril. Ils prévoient la construction de 3 loges (105 m² au total) équipées de douches et de sanitaires, dont une accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Elles seront reliées à la salle de spectacle par un couloir, permettant aux artistes de circuler et d'entrer sur scène par le fond, côté cour. Une loge de 15m² va aussi être construite en renfort pour les troupes nombreuses ou du stockage. Une nouvelle zone de 33m² va être créée sous la coursive extérieure le long de la salle de spectacle, afin

de ranger le matériel scénique. Ces travaux permettront un meilleur accueil et confort des artistes. Le bâtiment gagnera quant à lui en modernité grâce à la pierre de parement qui habillera les murs, apportant une nuance aux différents contours et une délimitation des espaces. L'accès aux personnes à mobilité réduite sera amélioré. Ce projet est supervisé par le Grand-Orly Seine Bièvre et réalisé par le cabinet KARKATER Architectes. La livraison est prévue pour la fin du mois d'octobre 2025, selon le calendrier prévisionnel.





LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES ÉVOLUE

La loi AGEC impose aux professionnels de trier leurs déchets alimentaires et aux collectivités territoriales de fournir des solutions de tri aux particuliers pour ces déchets. Afin d'accompagner les usagers dans cette démarche, le Grand-Orly Seine Bièvre distribue, jusqu'au 15 juillet en porte-à-porte, un kit de collecte pour les ordures ménagères.

Celui-ci comprend un bioseau, des sacs orange pour les déchets alimentaires, un mémo et une réglette du tri. Les déchets alimentaires sont à jeter dans le sac orange qui, une fois rempli, doit être placé dans le conteneur des ordures ménagères. Il sera ensuite séparé automatiquement au centre de tri de Vert-le-Grand.

Les déchets alimentaires seront ensuite envoyés au méthaniseur situé à 500 m de l'unité de tri où ils seront valorisés en biogaz et en digestat.

👉 **Infos : service Déchets du Grand-Orly Seine Bièvre** au 01 78 18 22 24 ou sur dechets.secteur-sud@grandorlyseinebievre.fr



Accès aux déchèteries

Depuis le 1^{er} juillet 2024, pour accéder aux déchèteries du SIREDOM :

- Les usagers déjà détenteurs d'une carte doivent transmettre un justificatif de domicile avant le 1^{er} avril 2028, pour continuer à l'utiliser ;
- Les nouveaux usagers doivent effectuer une demande en ligne.

👉 **Toutes les démarches s'effectuent en ligne :** www.siredom.com/portail-decheteries/

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Morangis, Voie du Cheminet

- Du lundi au vendredi : 10h-12h et 13h-17h45
- Samedi : 9h-12h et 13h-17h45
(fermeture à 16h45 du 15 octobre au 31 mars)

- Dimanche et jours fériés : 9h-12h

Risque de fermeture en cas de fortes chaleurs.



MISE À DISPOSITION DE RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

La gestion de l'eau est un vrai enjeu et une priorité du territoire. Le Grand-Orly Seine Bièvre s'engage dans une gestion prospective de la ressource en eau, à l'aide d'une diversité d'actions et en développant de nouvelles pratiques plus vertueuses.

Dans ce cadre, le territoire lance sa 1^{re} campagne en faveur d'une gestion raisonnée des eaux de pluie. À partir du 2 juillet 2025, il proposera la mise à disposition gratuite de récupérateurs d'eau de pluie aux habitants des 24 communes du territoire.



Quels avantages de récupérer l'eau de pluie ?

- **Préserver les ressources en eau**
Adopter de nouvelles solutions d'usage de l'eau pour réduire la consommation d'eau potable et ainsi préserver la ressource.
- **Économiser sur la facture d'eau**
Elle permet de réduire la consommation en eau potable pour le jardinage et donc de gérer les dépenses.
- **Engager une démarche écocitoyenne**
Particulier, professionnels, associations, collectivités, nous sommes tous garants des ressources naturelles. Préserver nos ressources est un engagement responsable.
- **Réduire les inondations**
Les précipitations sont de plus en plus abondantes et soudaines. Faute de pouvoir s'infiltrer dans le sol, ces précipitations sont la cause d'importantes inondations. Un système de récupération d'eau de pluie contribue à diminuer les ruissellements, qui sont à l'origine de ce phénomène naturel.

Qui peut demander un récupérateur d'eau de pluie ?

Les locataires ou propriétaires de maisons individuelles. Chaque foyer éligible pourra ainsi bénéficier d'un lot composé d'un récupérateur d'eau de pluie cylindrique réhaussé, d'une contenance de 350L, en plastique recyclé vert ou taupe (*au choix*), et de son kit collecteur de gouttière complet, fabriqués en France.

Les stocks sont limités (6 000 récupérateurs disponibles pour cette 1^{re} vague de mise à disposition). Cette opération pourrait être renouvelée sur plusieurs années selon son succès et le budget alloué.

Comment demander son récupérateur d'eau de pluie ?

- Dès le 2 juillet sur la plateforme : MonEauDePluie.fr
- Par voie postale en remplissant le bulletin papier qui sera prochainement disponible aux accueils des Mairies et des équipements du Grand-Orly Seine Bièvre.
- Pour Morangis, le récupérateur d'eau sera à retirer le **13/09 entre 9h et 12h au CTM**, 24 rue de Wissous (*bon de retrait nominatif exigé*).

👉 **Important : pour obtenir son récupérateur d'eau de pluie (demande web ou papier), le bon de retrait nominatif sera envoyé une fois la demande effectuée.**





LA RATP REPREND L'EXPLOITATION DU CENTRE BUS DE MORANGIS

À la suite de la restructuration du réseau de bus, Île-de-France Mobilités (IDFM) a désigné la RATP en tant qu'opérateur pour l'exploitation des lignes de bus sur le secteur « Massy-Juvisy » dont Morangis fait partie.

À compter du 1^{er} mars 2026, RATP CAP IDF, filiale du groupe RATP, gèrera le centre bus de Massy, ainsi que celui de Morangis. Jusqu'alors exploité par Keolis, le dépôt de notre commune sera converti en 100% électrique et accueillera de ce fait le remisage des lignes du centre bus de Thiais.

Pour accompagner ces changements, IDFM prévoit un renforcement des offres de transports à Morangis.

- À partir de la rentrée scolaire de 2025/2026, le bus 299 (Morangis-Paris) aura un renfort en semaine et circulera le dimanche.
- Le bus 297 (Longjumeau-Antony via Morangis) desservira quant à lui le nouveau collège de Wissous.

- Dès 2026, le bus 492 (Chilly-Savigny via Morangis) sera prolongé par la RATP jusqu'à la gare de Chilly-Mazarin.
- Enfin, la nouvelle Ligne 484 (Longjumeau - M14 Orly) sera mise en service le 1^{er} mars 2027. Elle desservira Morangis du lundi au dimanche, avec plusieurs arrêts le long de l'avenue du Général Leclerc et de l'avenue du Charles de Gaulle.

La Municipalité poursuit son engagement d'améliorer le transport collectif des Morangisais. Elle reste mobilisée afin d'obtenir une gare de la Ligne 14 ou 18 à Morangis.

 **Retrouvez toutes les informations sur le site de la ville www.morangis91.com/mobiltes**



SOYONS CIVIQUES JUSQU'AU BOUT DU TRAJET !



Face à la multiplication des incivilités dans les transports de bus, notamment à l'encontre des agents, la RATP lance une campagne de sensibilisation pour rappeler les règles de savoir-voyager et rendre vos trajets plus agréables pour tous.

- **Montez par la porte avant** : validez votre titre de transport dès que vous montez dans le bus.
- **Faites signe au conducteur** : si plusieurs bus desservent l'arrêt, faites un signe au conducteur pour indiquer que vous souhaitez monter.
- **Cédez les places prioritaires** : les sièges réservés sont destinés aux personnes âgées, aux femmes enceintes et aux personnes à mobilité réduite.
- **Utilisez des écouteurs** : si vous téléphonez, écoutez de la musique ou regardez des vidéos, utilisez des écouteurs pour ne pas déranger les autres passagers.
- **Respectez les autres passagers** : parlez à voix basse et évitez les comportements perturbateurs.
- **Respectez les consignes de sécurité** : suivez les instructions du conducteur et les panneaux de signalisation à bord.
- **Descendez par la porte arrière** : cela permet de fluidifier la montée et la descente des passagers.
- **Montée et descente** : les poussettes pliées doivent monter par la porte avant du bus. Les poussettes dépliées peuvent monter par la porte centrale, sous réserve de l'accord du machiniste et de la validation du titre de transport.



**PARIS
SACLAY**
Communauté d'agglomération



LE SAVIEZ-VOUS ?

NAVETTE PARIS SACLAY
À compter de l'été 2026, seule la navette C desservira Morangis, avec 6 trajets/jour en heures de pointe. Son terminus sera la gare T12 de Gragny-Balizy, où une correspondance sera possible avec la

navette A en direction de la clinique de l'Yvette et l'hôpital de Longjumeau. Ce dispositif permettra aux collégiens de continuer à bénéficier de la navette. Malgré les résultats du sondage

réalisé du 26/12/24 au 21/01/25 qui a conclu à l'abandon de la navette par 3 voix d'écart, la municipalité a souhaité maintenir ce service, avec une baisse des coûts annuels à 40 000€, contre 61 000€ actuellement.



VIDÉOPROTECTION : OÙ EN SOMMES-NOUS ?



Dans le magazine n°285 d'Avril-Mai-Juin 2025, nous vous annonçons le déploiement de la vidéoprotection sur la commune. La mise en place de ce dispositif, prévue en plusieurs phases, a débuté selon le calendrier prévisionnel suivant :

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- **29 avril** : attribution du marché à la société Huard pour l'installation des caméras ;
- **Été** : début des travaux d'installation pour une durée de 12 semaines ;
- **Mi-septembre** : mise en service des 7 relais et mise à niveau des 7 caméras nomades existantes ;
- **Fin 2025** : installation de 11 nouvelles caméras, dont 3 spécifiquement dédiées à la protection des agents municipaux (*Hôtel-de-Ville, Espace des Solidarités Marie-Amélie Le Fur, anciennement CCAS, et Police municipale*) ;

- Création d'un centre de visionnage au sein des locaux de la Police Municipale.

La 2^e phase d'implantation est prévue en 2026, pour un total de 32 caméras réparties sur la ville de Morangis.

La vidéosurveillance à domicile

De plus en plus de particuliers installent des systèmes de vidéosurveillance à leur domicile. Ces dispositifs sont autorisés mais encadrés par la loi :

- Il est strictement interdit de filmer la voie publique, même pour surveiller son véhicule
- Les caméras ne doivent pas porter atteinte à la vie privée de vos voisins.
- Le champ de visionnage se limite à votre propriété exclusivement.

*Code civil : Article 9 (protection de la vie privée),
Code pénal : Article 226-1 (enregistrement de l'image d'une personne à son insu dans un lieu privé).*

Vigilance : faux démarchages

Les vols à la fausse qualité ou vol par ruse se multiplient. Il s'agit de vols commis au domicile de particuliers par des individus se présentant comme des professionnels (*faux policiers, faux agents EDF, faux employés de mairie...*).

Ces personnes profitent de ce prétexte pour pénétrer dans votre logement pour y commettre vols et arnaques ainsi que vous soutirer de l'argent. Pensez à vérifier la réalité professionnelle des individus (*carte professionnelle, téléphone, rendez-vous pris ...*) et ne laissez pas entrer une personne inconnue à votre domicile. Vous pouvez demander à voir la carte professionnelle de l'individu ou un justificatif de passage, même s'il porte un uniforme.

👉 **Au moindre doute composez le 17.**

Bons réflexes !

Trop de personnes signalent encore un cambriolage, un vol ou une agression sur les réseaux sociaux... au lieu d'appeler directement la police. Si vous êtes victime ou témoin d'un tel événement, composez immédiatement le 17. Les réseaux sociaux ne remplacent pas le téléphone !



STOP AUX INCIVILITÉS !

Avec les beaux jours, quelques rappels s'imposent afin de profiter de la période estivale en harmonie avec ses voisins.

Tapage nocturne ou diurne

Les nuisances sonores (*musique, regroupements, aboiement, ...*) sur la voie publique ou sur le domaine privé sont interdites sous peine d'amende, conformément à l'arrêté relatif à la lutte contre les bruits de voisinage. Les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants doivent quant à eux être réalisés aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h
(Arrêté municipal 210/2021)

Barbecue

Les barbecues sur le domaine public sont interdits. À la maison, veillez à ne pas incommoder le voisinage avec la fumée et les odeurs. Il est absolument interdit d'allumer un feu dans son jardin pour éliminer les déchets verts. (*Règlement sanitaire départemental, article 84*).



Collecte des déchets

Les conteneurs doivent être rentrés après le passage de la benne. Ils peuvent rester sur la voie publique jusqu'à la fin de la journée de collecte, mais après cela, il est important de les rentrer, pour éviter toute gêne à la circulation. En cas de non-respect, des contraventions peuvent être dressées. (*Arrêté municipal n°136/2024 / Article R 644-2 du Code pénal*)

Déjections canines

Ramasser les déjections de vos chiens sur les trottoirs et pelouses est essentiel pour garder notre ville propre. La ville met à votre disposition 22 distributeurs de sacs à déjections (*plan sur Imagina*). Rappel : Les amendes en cas de non-respect sont de :

- 38€ : En l'absence de sac,
- 68€ : En cas de déjection non ramassée
(art. R 633-6 du Code pénal)





PROTOXYDE D'AZOTE : ATTENTION DANGER !



Depuis plusieurs années, l'usage alimentaire du protoxyde d'azote (N₂O) est détourné pour ses effets euphorisants. Cette consommation présente de graves dangers pour la santé.

Initialement, le protoxyde d'azote est utilisé en cuisine (*siphon à chantilly*) ou en médecine par des professionnels pour les anesthésies. Ce dernier usage est strictement encadré.

De plus en plus d'adolescents et de jeunes adultes détournent son usage, trouvant dans ce « gaz hilarant » les effets d'une drogue à bas prix (*euphorie, état de « flottement », distorsion sensorielle*).

La consommation de protoxyde d'azote est dangereuse. Les risques immédiats sont : asphyxie par manque d'oxygène, perte de connaissance, brûlure par le froid du gaz expulsé, désorientation, vertiges et chutes.

Sur le long terme, les consommations répétées ou à fortes doses peuvent entraîner de sévères troubles neurologiques, hématologiques, psychiatriques ou cardiaques.

Ces risques sont amplifiés par la consommation conjointe d'alcool et/ou de drogues.

👉 **Si vous, ou l'un de vos proches, consommez du protoxyde d'azote, vous pouvez vous faire aider de professionnels. Contactez Drogues info service de manière anonyme au 0 800 23 13 13 (appel gratuit, tous les jours de 8h à 2h) ou par chat sur drogues-infos-services.fr.**



#protoxyde d'azote **#gaz hilarant**

Pour beaucoup le gaz hilarant c'est ça :

Mais c'est parfois ça aussi :

Le protoxyde d'azote peut être dangereux pour la santé : perte de connaissance, asphyxie, paralysie, etc.

Organiser une soirée avec du « proto » ou en offrir à ses amis peut engager votre responsabilité en cas d'incident ou d'accident.

Plus d'infos et de l'aide sur [DROGUES-INFO-SERVICE.FR](https://drogues-info-service.fr)
☎ 800 23 13 13

MILDECA | Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives

IMPORTANT

Afin de réduire la consommation de protoxyde d'azote, la loi n°2021-695 du 1^{er} juin 2021 interdit :

- la vente aux mineurs,
- la vente ou distribution dans les débits de boissons et de tabac,
- la vente ou la distribution des « crackers » et ballons destinés à faciliter son inhalation.



BANQUET OU COFFRET DE FIN D'ANNÉE ?

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 octobre pour participer au banquet de fin d'année, qui se tiendra au Gymnase Claude Bigot le 19 janvier 2026 ou choisir de recevoir le coffret de fin d'année. Pour cela, déposez le coupon-réponse ci-dessous au Guichet Unique de la mairie. Pour les Séniors venant de fêter leurs 65 ans et les nouveaux arrivants, merci de fournir une pièce d'identité. L'inscription au banquet et au coffret est à renouveler chaque année.

Date d'inscription :/...../2026 Monsieur et Madame Madame Monsieur

Souhaite(nt) **un seul choix possible** COFFRET DE FIN D'ANNÉE OU BANQUET

• Nom de M. : Prénom de M. :

• Nom de Mme : Prénom de Mme :

Date de naissance M. :/...../..... Mme :/...../.....

Adresse

.....

Tél : Mail :

POUR LE BANQUET : Point de ramassage n° :

POINTS DE RAMASSAGE ET LIEUX DE RENDEZ-VOUS POUR LE BANQUET

1. Salle des fêtes

2. Av. de la Croix Boisselière

(angle rue Voltaire)

3. Place de la résistance Française

4. Rue de Juvisy

(angle de l'avenue des Templiers)

5. Avenue de Charaintru

(angle av. de la Cour de France)

6. Rue Lavoisier

(angle avenue de la Cour de France)

7. Av. de la Cour de France

(angle rue Pierre Curie)

8. Place Gabriel Fontaine

9. Centre Pierre Loti

10. Place de Verdun

PRÉVENTION CANICULE : Vous êtes âgé de 65 ans et plus, en situation de handicap ou de santé fragile

Les personnes âgées, en situation de handicap ou de santé fragile peuvent s'inscrire sur le registre communal des personnes « vulnérables ». Ce registre permet de localiser les personnes isolées pouvant être en difficulté, notamment en cas de canicule, afin de leur proposer une aide adaptée si nécessaire.

NOM PRÉNOM

TÉLÉPHONE

ADRESSE

Je désire être contacté(e) NON OUI

INSCRIPTION VIA CE COUPON À REMETTRE À L'EDS MARIE-AMÉLIE LE FUR - 10 AV. DU GAL WARABIOT - 01 64 54 28 30
ou en ligne sur www.morangis91.com - Retrouvez toutes les informations sur le site sante.gouv.fr





ADP DONNE DES AILES AU JCCMM



Le Judo Club Chilly-Mazarin Morangis (JCCMM) a officialisé un partenariat majeur avec le Groupe ADP lors d'une cérémonie qui s'est tenue en présence des élus locaux.

Après plusieurs années de travail, le JCCMM concrétise un partenariat de taille avec le groupe ADP, rendu possible grâce à l'implication de Pascal Gentil, champion de taekwondo et chef de projet RSE chez ADP, ainsi qu'aux excellents résultats du club. Notamment ceux de Joan Benjamin Gaba, double médaillé olympique et champion du monde (-73 kg) depuis le 15 juin 2025.

En tant que partenaire majeur, le groupe ADP s'engage à accompagner la mobilité internationale des jeunes talents et soutient les stages et compétitions à l'étranger dans une logique d'ouverture sur le monde et de rayonnement du territoire francilien.

La signature a eu lieu le 30 avril 2025 en présence de Brigitte Vermillet, Maire de Morangis, Jean-Jacques Legrand, adjoint au Maire aux sports, Thierry Hordesseaux, conseiller municipal délégué aux partenariats sportifs, et Rafika Rezgui, Maire de Chilly-Mazarin.

L'événement était animé par Frédéric Lecanu, ancien champion de judo devenu commentateur sportif. Le groupe ADP avait organisé pour ses salariés une initiation au judo encadrée par Jérémie Martin, directeur technique du club.



Ce partenariat offre au club un nouveau rayonnement et permet au groupe ADP de s'inscrire dans les actions en faveur du territoire et de participer à son développement.

Cette initiative s'appuie par ailleurs sur un cercle de partenaires stratégiques exclusifs unis autour d'un même objectif : bâtir un environnement d'excellence sportive, éducative et humaine pour les athlètes du club.

Un autre partenariat a ainsi été conclu avec le Groupe Cyllene, expert en solutions numériques souveraines. Grâce à ces soutiens exceptionnels, avec l'appui historique de Morangis et de Chilly-Mazarin, le Judo Club de Chilly-Mazarin Morangis permet à Joan ainsi qu'à tous les athlètes du club de bénéficier de moyens renforcés pour offrir à ses judokas des conditions d'entraînement optimales : coaching spécialisé, accompagnement personnalisé.

« Nous ne préparons pas seulement les JO de 2028. Nous construisons un héritage. Grâce à nos partenaires comme Cyllene et Aéroport de Paris, ainsi qu'à notre réseau de partenaires privés locaux, régionaux et nationaux, nous donnons aux jeunes les moyens de rêver grand, et de réussir, sur et en dehors des tatamis. Merci à tous ceux qui participent à ce magnifique projet sportif, humain et sociétal », souligne Bruno Morel, président du JCCMM

Rendez-vous pour les 50 ans du Club

Cet automne, le JCCMM fêtera son 50^e anniversaire. Afin de célébrer l'événement, une soirée de gala est prévue à l'issue de la saison de Pro League de Judo. Un tournoi réunira aussi les enfants du club et ceux des structures partenaires.

Le gymnase Claude Bigot accueillera quant à lui une exposition et des portes ouvertes au public avec des animations.



ACTION !

Assises du sport : bilan des tables rondes

À l'issue des Premières Assises du Sport qui se sont tenues le 20 septembre 2024, trois tables rondes ont été organisées avec Madame le Maire, Jean-Jacques Legrand, adjoint au Maire aux Sports, Thierry Hordesseaux, conseiller municipal délégué aux partenariats sportifs, les représentants des associations sportives locales ainsi que les membres du service des Sports. Les échanges, nourris et constructifs, ont permis aux associations d'exposer les principales difficultés rencontrées : manque de bénévoles, absence de visibilité, peu de structures / éducateurs spécialisés (petite enfance, handicap, séniors) et difficultés d'accès aux subventions privées. Concernant la gestion partagée des infrastructures sportives, la création d'une charte de respect des locaux a été proposée afin de sensibiliser les adhérents. Pour prolonger ce dialogue, une Commission extra-municipale des sports va être créée. Elle permettra à la Municipalité, au service des Sports et aux représentants d'associations de se réunir deux à trois fois par an pour suivre l'évolution des actions engagées.



Commerces /artisanat

OUVERTURES

TRAITEUR

Traiteur des Sens

Deborah Turowski
et Vincent Stasinski
Sur commande 7j/7
Devis personnalisé
tout type de cuisine
9 Allée Lavoisier
07 64 16 36 99

BARS

L'Indus Bar

9 Avenue Ferdinand de Lesseps
Ouverture : les jeudis et
dimanches de 17h à minuit - les
vendredis et samedis de 17h à 2h

L'Indus Guinguette

Parking Nicéphore Niepce. Ouvert
de mi-juin à mi-septembre Le
jeudi de 17h à 00h, vendredi et
samedi de 17h à 2h et le dimanche
de 11h à 17h

SUPÉRETTE

La Coccinelle Express

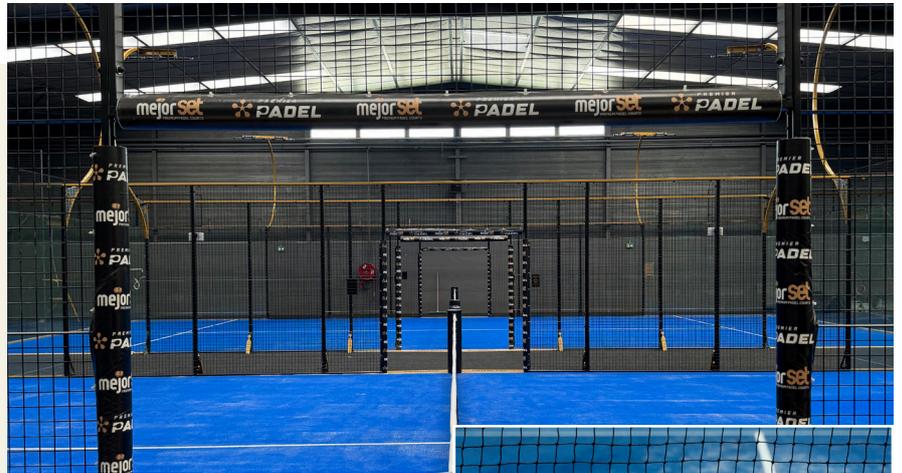
24 rue du Général Leclerc
Ouvert 7j/7 de 8h30 à 21h

RESTAURANT

Mamma Sikelia

Cuisine italienne
sur place et à emporter
Ouvert du lundi au dimanche midi
12h-14h30/19h-22h30
Brunch tous les dimanches matins
112 avenue Charles de Gaulle
01 64 47 65 84

Le maire ne dispose d'aucun pouvoir lui permettant de s'opposer à l'implantation d'un commerce sauf si celui-ci porte atteinte à l'ordre public ou à la bonne gestion du domaine public.



SPORT

Padel/Badminton

5 terrains de Padel et 2 de Badminton
Club House - Boutique de padel
et de badminton
Ouvert tous les jours de 10h à minuit
16 rue du Docteur Jean Charcot



BIJOUX

Eclat d'Eden

Candice et Agathe Legrand
Créatrices de bijoux fantaisie
Site internet : eclatdeden.fr
Insta : eclat.deden
06 34 68 47 32

PRODUITS D'ENTRETIEN

CEO best of web

Lessive en feuilles - Ecoresponsable
sans contenant plastique
Livraison à domicile
contact@usolve.fr - 06 63 09 40 50
www.usolve.fr

GARAGE

Samcar

21 rue Gustave Eiffel
Entretien, révision, carrosserie, etc...
Ouvert du lundi au vendredi
8h30-12h/14h-18h
09 84 56 68 94
garage.samcar91420@hotmail.com

Vous êtes auto-entrepreneur,
artisan ? Contactez
Josiane Gonzalez, conseillère
municipale déléguée Vie
économique, commerce et artisanat
06 23 50 54 78
j.gonzalez@morangis91.com
Formulaire en ligne sur
www.morangis91.com



IRON MOUNTAIN, DES MONTAGNES AMÉRICAINES AUX ARCHIVES DE MORANGIS

Tout commence en 1936, dans une ancienne mine de fer épuisée de l'État de New-York. Herman Knaust y installe une ferme de champignons. Dix ans plus tard, bouleversé par la perte d'identité de nombreux réfugiés juifs ayant fui la guerre sans leurs papiers, il décide de transformer ces galeries souterraines en refuge... pour les documents essentiels. Protéger l'information contre les conflits, les incendies, l'oubli : c'est ainsi qu'est née l'idée d'Iron Mountain.

De cette intuition est sortie une multinationale de la gestion de l'information. En France, Iron Mountain compte 26 sites répartis sur l'ensemble du territoire et accompagne entreprises, hôpitaux, administrations ou banques dans la conservation, la numérisation et la sécurisation de leurs données. Mais son champ d'action va bien au-delà de l'archivage.

L'entreprise intervient dans la gestion du cycle de vie des actifs numériques, propose des plateformes digitales de gouvernance de l'information enrichies par l'intelligence artificielle, gère le patrimoine culturel des institutions et des entreprises, et œuvre activement dans les domaines de la cybersécurité, de la cyber résilience et de la transformation digitale. Une stratégie globale, pilotée dans une logique d'innovation responsable et d'engagement RSE.

À Morangis, depuis 2007, le passé s'organise en silence sur plus de 10 000 m². Chaque allée, chaque rayonnage, est protégé par un réseau de sprinklers, un système de détection incendie de dernière génération, un contrôle d'accès à tous les niveaux, et un dispositif anti-intrusion actif 24h/24, 7j/7. Rien n'est laissé au hasard : ici, la sécurité est une promesse tenue au quotidien.

La mémoire de nos institutions, de nos entreprises, et parfois de nos vies, y est conservée avec une précision quasi horlogère. De cette ancienne mine est née une conviction : derrière chaque document, chaque trace, il y a une œuvre. À Morangis comme ailleurs, Iron Mountain veille à en révéler toute la puissance.

➔ www.ironmountain.com/fr-fr/contact
ZI Les Sables - 6 avenue Descartes



Au fil de l'info



DÉFI 15 JOURS SANS MA VOITURE

La seconde édition du défi « 15 jours sans ma voiture » lancé par le Grand-Orly Seine Bièvre se déroulera du 21 septembre au 4 octobre 2025. Pendant deux semaines, tentez l'aventure de la mobilité douce en troquant votre voiture contre des alternatives plus respectueuses de l'environnement : marche, vélo, transports en commun ou covoiturage. Pour faciliter votre transition, un accompagnement personnalisé vous sera proposé en fonction de vos besoins et habitudes, avec la prise en charge du mode de déplacement choisi (ex : *carte de transport offerte, location de vélo...*). 24 habitants du territoire, un par commune, seront sélectionnés via un questionnaire à remplir avant le 30 juin 2025.

👉 www.grandorlyseinebievre.fr/15-jours-sans-ma-voiture-2025



UFC QUE CHOISIR ESSONNE ?

Les bénévoles qui animent l'association UFC Que Choisir Essonne ? ont à cœur d'informer, conseiller et aider, dans tous les domaines de la consommation : arnaques, achats du quotidien, travaux, opérateurs téléphoniques... En particulier, ils sont à votre disposition si vous avez un litige avec un professionnel. Vous pouvez les appeler, leur envoyer un mail, les rencontrer lors d'une de leurs permanences ou directement, saisir votre litige en ligne. UFC Que Choisir est la première association de consommateurs en France :

- Elle représente plus de 600 000 adhérents ou abonnés
- Depuis plus de 70 ans, elle défend tous les consommateurs que nous sommes, pour notre santé, notre pouvoir d'achat, et notre environnement
- Exemples de victoires et de combats en cours : le Nutriscore, les données personnelles sur Internet, l'épandage des pesticides...

👉 09 67 19 08 13
contact@essonne.ufcquechoisir.fr
www.essonne.ufcquechoisir.fr
grandorlyseinebievre.fr



MON SOUTIEN PSY ET UNAFAM

Grande Cause Nationale 2025, la santé mentale est un enjeu majeur.

- Le dispositif « Mon soutien psy » s'adresse aux personnes dès 3 ans ressentant angoisse, dépression ou mal-être. Il permet 12 séances annuelles remboursées, facturées 50 € : 60 % pris en charge par l'Assurance Maladie, 40 % par les complémentaires santé, sans dépassement d'honoraires. Près de 5 000 psychologues y participent. RDV sur : www.monsoutienpsy.ameli.fr/recherche-psychologue.
- L'Unafam (*Union nationale de familles et amis de personnes malades psychiques*) soutient les proches via écoute, accueil individuel, groupes de parole avec psychologue, cafés-rencontres, promenades et journées d'information. En Essonne, 40 bénévoles accompagnent les familles pour rompre l'isolement. L'Unafam défend aussi leurs droits via des mandats dans les instances de santé mentale du département.

👉 Unafam Essonne : 91@unafam.org / 06.61.56.85.19
www.unafam.org/essonne



CAMPUS PARIS-ORLY BY FDME

Une nouvelle étape décisive vient d'être franchie dans le paysage de l'emploi et de la formation aéroportuaire avec la création du Campus Paris-Orly by FDME. Ce projet, fruit d'un partenariat entre le Groupe ADP et la Faculté des Métiers de l'Essonne (FDME), a été officialisé par la signature d'une convention réunissant les principaux acteurs du secteur le 6 mars 2025. Ce Campus Paris-Orly by FDME, situé stratégiquement au cœur de la plateforme aéroportuaire, vise à répondre aux besoins en recrutement des entreprises et à rendre les métiers de l'aéroport plus visibles et accessibles aux jeunes et aux demandeurs d'emploi des communes avoisinantes. Un enjeu majeur, notamment pour les jeunes et les habitants du territoire, qui peinent parfois à identifier les opportunités offertes par l'aéroport. Les formations dispensées dès la rentrée 2025 seront axées sur des métiers clés tels que l'accueil en aéroport, l'accompagnement des personnes en situation de handicap, la propreté ou encore les fonctions d'agent d'escorte. Elles s'adressent aux jeunes en apprentissage, aux demandeurs d'emploi et aux personnes en reconversion professionnelle souhaitant intégrer un secteur dynamique et porteur d'avenir. Plusieurs entreprises partenaires, telles que GSF, Alitalia, AviaPartner et Transavia, ont déjà manifesté leur volonté d'accueillir des apprentis issus du Campus.

👉 Infos : www.facmetiers91.fr/nouveau-site-paray-vieille-poste-campus-paris-orly-byfdme/



DEVEENEZ AGENTS RECENSEURS

La ville recherche des agents recenseurs pour la campagne de recensement 2026 qui aura lieu du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2026. L'agent recenseur organise lui-même son temps de travail et gère ses horaires en fonction des adresses à recenser. Il doit être disponible du lundi au samedi, soirées comprises. Ses missions consistent à repérer l'ensemble des adresses de son secteur, distribuer et collecter les questionnaires à compléter par les habitants, vérifier et comptabiliser les questionnaires recueillis. Les informations recueillies permettront de définir les politiques sociales et les infrastructures à mettre en place au niveau national et les politiques urbaines, de transport, de logement, d'équipements culturels et sportifs, les infrastructures scolaires et la mise en place de structures d'accueil pour les jeunes enfants et les personnes âgées au niveau local. La rémunération est calculée en fonction du nombre de logements recensés + les primes. Ces postes sont ouverts à toutes personnes disponibles et volontaires.

👉 Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) par courrier à l'attention de : Madame Le Maire, 12 avenue de la République 91420 Morangis ou à l'attention du Service État-civil, par mail à : etat-civil@morangis91.com

La moitié de l'année s'en est allée, marquant l'arrivée de l'été tant attendu par tous. Ces derniers mois ont été riches en projets pour notre commune. Lors des derniers conseils municipaux, plusieurs projets ont été actés, notamment ceux de la construction de la halle multi-activités ou l'extension de la restauration scolaire de l'école Mandela. Les écoles sont au cœur de nos préoccupations. Après des dégradations commises par des élèves, des actions de sensibilisation ont été menées en mai et juin auprès des CM1 et CM2 des trois écoles. En collaboration avec les pompiers, la police et les services municipaux, ces interventions ont permis d'aborder les conséquences de tels actes, tant sur le plan physique que pénal, et de responsabiliser les jeunes. Et comme chaque été, la Municipalité profite de la pause estivale pour entretenir les établissements scolaires : rénovation, amélioration des équipements, sécurisation des accès... Tout est mis en œuvre par les agents pour offrir aux élèves un cadre idéal à l'apprentissage. La sécurité des Morangisais sera également renforcée au cours de l'été. Les travaux pour le déploiement des caméras de vidéoprotection ont démarré, permettant la mise en service des 7 relais à la mi-septembre et l'installation de 11 nouvelles caméras d'ici la fin de l'année 2025. De nombreux chantiers donc, qui vont rythmer les prochains mois, en parallèle d'une programmation d'été variée d'activités sportives, culturelles et festives proposée pour tous les âges. L'été sera dynamique sur tous les plans pour les Morangisais, avant une rentrée qui s'annonce chargée avec le retour du forum des associations. Bel été à tous

● **Élus de la liste : 06 30 11 03 43**
« **Passion Morangis, Agir vraiment** », www.passion-morangis.com ●

Le samedi 24 mai, les élus du conseil municipal rendaient un hommage à Pascal Noury, maire de Morangis de 2008 à 2020, en présence de sa famille, de très nombreux colistiers, élus et amis. Tout d'abord septique du lieu proposé par l'équipe municipale, l'inauguration de la voie douce et du square au 77/79 avenue de l'Armée Leclerc, a ravi ses proches. En effet, cet endroit respirant la verdure, encadré de terres agricoles, représentait bien l'homme qu'était Pascal Noury. Espérant sincèrement maintenant que les négociations engagées pour ouvrir cette voie sur la rue du docteur Albert Schweitzer, trouvent une issue favorable, créant ainsi un lien piéton entre deux quartiers de notre commune. Lien indispensable à cette union, à cette solidarité tant prônées par cet homme engagé pour la justice sociale. C'est avec cette même détermination, que les élus d'opposition que nous sommes, continuerons entre autre à défendre le bien vivre ensemble, l'écologie et la démocratie, parfois trop absents sur notre commune, désormais. Alors que la Terre ne tourne plus rond, que les vents et la pluie se déchainent, que les glaciers disparaissent, que des peuples meurent de faim, que des chefs d'état veulent annexer d'autres pays, la solidarité et la fraternité doivent s'exprimer encore plus fortement. Une attention pour chacun, somme toute. A la veille des congés d'été, les élus de « Morangis Pour Tous, une attention pour chacun » vous souhaitent de passer d'agréables moments de vacances à Morangis ou ailleurs.

● **Élus de la liste : « Morangis Pour Tous - MPT, une attention pour chacun » Annette Virly-Richard, Martial Gauthier, Jacqueline Benjaddi, Anthony Bunelle, Gilles Prenelle** ●

Les difficultés économiques et le pouvoir d'achat continuent de faire la une des actualités ainsi que les conflits entre l'Ukraine et la Russie et l'instabilité au Moyen-Orient et les tergiversations de Donald Trump. A Morangis on note le retour des comités de quartiers, un planning de réunion soutenu afin de rencontrer tous les morangisais qui viennent nombreux s'exprimer sur leur vie au quotidien. Parmi les préoccupations prioritaires, on note bien sur le stationnement sur les axes routiers les plus denses. La question de la création d'une station passager sur la ligne 14 à Morangis revient systématiquement. Beaucoup de questions sur la densification des logements dans certains quartiers, programmes qui avaient été validés et signés par l'ancienne municipalité avant 2020 et qui posent également la question de la saturation des écoles maternelles et primaires, notamment dans les écoles Moreau et Mandela. Les balades urbaines ont repris dans les quartiers et je vous invite à venir poser vos questions directement aux élus ou aux référents de quartier. J'ai pu assister à l'inauguration du square Pascal Noury, situé au sein d'un programme immobilier flambant neuf. J'ai participé à la matinée portes ouvertes dans les locaux de la Police Municipale afin de rencontrer nos policiers, de mieux connaître leurs actions, leurs moyens, et leur périmètre d'intervention entre Imagina, la Police Nationale et voir le poste de commande des futures caméras qui renforceront la surveillance vidéo. Le mois de juin s'annonce chargé avec de nombreuses animations, le festival Oxy Jeunes, la fête de la musique, et les pique-niques. On sent déjà la chaleur de l'été qui approche, il est temps de penser aux loisirs et aux vacances.

● **Élus de la liste : 06 03 85 80 01**
« **Une nouvelle énergie pour Morangis** », **Carole Personnier, Xavier Dugoin** ●



PRINCIPALES DÉCISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL

• DU 10 FÉVRIER 2025

Lors de cette séance, le conseil municipal a pris acte à la majorité (*pour* : 26, *contre* 5), de la tenue du Rapport d'Orientations Budgétaires sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires transmis aux membres du Conseil Municipal pour l'exercice 2025.

Les membres du Conseil Municipal ont approuvé à l'unanimité

- La cession de l'Espace Charcot (*bien immobilier cadastré section G n° 197, sis 5 rue du Dr J. Charcot*) au profit de SCI Pfirter au prix de vente de 1 740 000€.

Le Conseil Municipal a également émis à l'unanimité des votants (*Pour* : 26, *abstention* : 5) un avis favorable au projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant zonage pluvial arrêté par délibération du Conseil Territorial en date du 17 décembre 2024.

Le Conseil a approuvé à l'unanimité :

- Le tarif Location de la salle Pierre Amoyal, fixé à 700 € pour les Morangisais et associations locales et à 900 € pour les bénéficiaires hors commune.

CONSEIL MUNICIPAL

• DU 7 AVRIL 2025

Lors de cette séance, le Conseil municipal a approuvé à la majorité (*Pour* : 27, *Contre* : 5), la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024 présentée et décidé d'affecté 688 648,15 € en dépenses d'investissement au compte 001 et 1 254 562, 03 € en recettes au compte 1068 d'investissement.

Il a adopté, à la majorité (*Pour* : 27, *Contre* : 5), le budget primitif 2025 de la commune arrêtée comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 24 924 821,41€. La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 6 739 536,42€.

Les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2025 ont été fixés à l'unanimité des votants (*Pour* : 27, *Abstention* : 5) de la façon suivante : TFB : 34,46% ; TFNB : 32,30% et TH : 20,69%.

À l'unanimité, le Conseil Municipal a attribué les subventions suivantes au titre de l'exercice 2025 : 543 450€ pour les associations ; 407 000€ pour le CCAS ; 110 293,55€ pour la Caisse des Écoles.

Ont été approuvés à l'unanimité :

- La Charte de Construction Immobilière et d'Aménagement Durable de la Ville.
- Le transfert de la Maîtrise d'Ouvrage à l'EPT GOSB et de partenariat financier entre le département de l'Essonne, l'EPT GOSB et la Commune de Morangis.
- La déclaration des Droits de l'Animal.

PROCHAIN
CONSEILS MUNICIPAUX
23 JUIN ET
22 SEPTEMBRE 2025
19H30

L'ensemble des procès-verbaux
des conseils municipaux sont
consultables sur :

 www.morangis91.com 



PERMANENCES

● **BRIGITTE VERMILLET, MADAME LE MAIRE,**

Reçoit sur rendez-vous au 01 64 54 28 71 madamelemaire@morangis91.com

VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN CHARGE DU PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL

Reçoit sur rendez-vous bvermillet@cd-essonne.fr

● **MAISON DE L'ESSONNE**
01 60 91 91 91

● **PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE**

Les centres les plus proches sont :

- Chilly-Mazarin
01 60 92 10 00
- Savigny-sur-Orge
01 69 12 35 14
- 6 bis rue de Morsang

● **SECOURS CATHOLIQUE**
06 99 10 35 58

● **SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS**
06 81 51 06 41

● **LA CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ESSONNE**
Consultations gratuites à Evry - 01 60 78 01 27

HÔTEL DE VILLE

● **HORAIRES D'OUVERTURE**

Lundi, mardi et vendredi : 8h30/12h et 13h30/17h30

Mercredi et samedi : 8h30/12h

Jeudi : 8h30/12h 13h30/18h30

● **CABINET DU MAIRE**
01 64 54 28 71

● **CCAS**
01 64 54 28 30

● **SERVICE SÉNIORS**
01 64 54 28 20

● **POLICE MUNICIPALE**
01 64 54 28 01

● **DIRECTION GÉNÉRALE**
01 64 54 28 07

● **COMMUNICATION**
01 64 54 28 57

● **ÉTAT CIVIL - CIMETIÈRE**
01 64 54 28 02/03

● **SERVICE RÉGIE**
01 64 54 28 60

Lun., mar., jeu. et ven.
8h30/12h et 13h30/17h15,
Mer. 8h30/11h45

● **SERVICE URBANISME**
01 64 54 28 70

Fermé au public le mardi après-midi

● **FINANCES**
01 64 54 28 06

● **ÉLECTIONS**
01 64 54 28 23

● **SCOLAIRE- ÉDUCATION**
01 64 54 28 65

● **PÉRI ET EXTRASCOLAIRE**
01 64 54 28 66

● **JEUNESSE/CITOYENNETÉ**
01 64 54 28 50

● **PETITE ENFANCE**
01 64 54 28 45

● **RESSOURCES HUMAINES**
01 64 54 28 12

● **SERVICES TECHNIQUES**
01 64 54 52 40

● **SPORTS**
01 64 54 52 19

● **CULTUREL**
01 64 54 28 56

● **ANIMATION LOCALE ET VIE ASSOCIATIVE**
01 64 54 28 53

12 avenue de la République BP 98 91420 Morangis Cedex
Tél. 01 64 54 28 28 / mairie@morangis91.com
www.morangis91.com



NAISSANCES

● **WAËL DJAÏT**
26 février 2025

● **YOUCEF BEN DHAOU**
28 février 2025

● **AKARAN THANAPAL**
3 mars 2025

● **MIRA BEN SAIDANE**
5 mars 2025

● **MARIN RIBEROLLES**
7 mars 2025

● **MATTÉO DELPLANQUE**
9 mars 2025

● **YASMIN BEL BERNOUSSI**
10 mars 2025

● **NÉLYAH OBRY**
12 mars 2025

● **LUNA ARGUELLES LOPEZ BROCHET**
16 mars 2025

● **LIAM BAKLOUTI**
21 mars 2025

● **EDEN BOBIOKONO MOUENDI**
25 mars 2025

● **ARIA EBEID**
25 mars 2025

● **MAËL TRAORE**
31 mars 2025

● **LÉO MARTINS MENDES GUERRA**
5 avril 2025

● **TAHA-YASSINE BETTAYEB**
6 avril 2025

● **LUDIVINE RENARD**
9 avril 2025

● **NASSIM KNIS**
9 avril 2025

● **ANASS-KYLIAN SADI**
10 avril 2025

● **RAPHAËL DE AMORIM**
13 avril 2025

● **LOUNA BUNEL PARENT**
17 avril 2025

● **JACY FERGUSON**
22 avril 2025

● **NOLA LECONTE**
25 avril 2025

● **INÈS LOPES FERRAZ**
29 avril 2025

● **ROMY NIBAUDEAU MEUNIER**
8 mai 2025

● **ANIS MAMERI**
9 mai 2025

● **TALIA DEMICHE**
10 mai 2025

● **LEHNA DEMICHE**
11 mai 2025



MARIAGES

● **SOLVAÏE KIBILA ET LIONEL DOS SANTOS**
29 mars 2025

● **IANA PASCAL ET DUMITRU BOSTAN**
12 avril 2025

● **LAURINE JOUANIN ET ROMAIN JOUET**
12 avril 2025

● **LAURA TERLICOQ ET VINCENT HOARAU**
19 avril 2025

● **DORIANE PILATO ET VICTOR MACÉ**
10 mai 2025



DÈCÈS

● **JAIME DA SILVA**
15 février 2025

● **CAMILLE CHABANON NÉE RODDE**
10 mars 2025

● **Françoise LAUGA NÉE PROCHASSON**
5 avril 2025

● **JOCELYNE DANIS**
5 avril 2025

● **JEAN-CLAUDE MICHARD**
7 avril 2025

● **LOUIS BESNARD**
9 avril 2025

● **PRAZÈDE GRANDISSON NÉE TRAVAILLEUR**
14 avril 2025

● **COLETTE CADIC NÉE LE FUR**
17 avril 2025

● **PAULA HIEGA NÉE MUEDRA**
17 avril 2025

● **HENRI DURAND**
17 avril 2025

● **JEAN HOURLIER**
18 avril 2025

URBANISME



Les déclarations préalables sont consultables sur le site de la ville : www.morangis91.com
rubrique : urbanisme

**ALLÔ, MADAME LE MAIRE
01 64 54 28 38**

VOUS RETROUVE*

**Tous les mercredis
de septembre
de 11h à 12h**



(*Sauf durant les vacances scolaires)



DON DE SANG

Sur RDV : dondesang.efs.sante.fr

MORANGIS

MAR. 26 AOÛT

DE 15H À 19H30

ESPACE SAINT-MICHEL

2, rue du Général Leclerc



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !



**NOUS VOUS ACCOMPAGNONS A CHAQUE
ETAPES POUR PREVOIR OU ORGANISER DES
OBSEQUES.**

**Nous sommes à vos côtés 7j/7 et 24h/24 pour
une prise en charge complète et immédiate en
Ile de France.**

**SERVICE FUNERAIRE
DE LA SEINE
MORANGIS**



**18 rue du Général Leclerc
91420 Morangis**



**07.44.86.73.78
01.86.04.08.26**

les

MARDIS

d'été

19H

Du 8 Juillet

au 26 Août*

Accès libre



- Parc Saint-Michel
- Le 29 Juillet : Footgolf de Morangis

**Sauf le 15 juillet et le 12 Août*

Programme complet sur

www.morangis91.com   



m

